

COLLÈGE NOTRE-DAME

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

FACE AUX RISQUES MAJEURS

Textes de références :

B.O. hors série n° 3 du 30 /05/2002 Circulaire n°2015-205 du 25/11/2015 Circulaire n°2015-206 du 25/11/2015

Préambule

ANNEXE XII

Affichage extérieur

Prise en compte de la dimension éducative

```
Fiche d'identité de l'établissement
FICHE I
                Annuaire de crise
FICHE II
                Fiche annuelle de sécurité
FICHE III
FICHE IV
                Exercices
FICHE V
                Information des familles
                Identification des risques
FICHE VI
FICHE VII
                Equipe ressource
                                     (responsables de conduite du PPMS)
FICHE VIII
                Equipe ressource
                                     (missions spécifiques)
                                     (personnes disponibles)
FICHE IX
                Equipe ressource
FICHE X
                Zone de confinement Primaire (CE2 / CM1 / CM2)
                Zone de confinement Collège 1 (6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup>)
FICHE XI
                Zone de confinement Collège 2 (4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>)
FICHE XII
                Fiche réflexe
FICHE XIII
                                (Responsable PPMS)
FICHE XIV
                Fiche réflexe
                                (Déclenchement alerte interne)
FICHE XV
                Fiche réflexe
                                (Liaisons extérieures)
FICHE XVI
                Fiche réflexe
                                (Zone de confinement Primaire)
                Fiche réflexe
                                (Zone de confinement Collège 1)
FICHE XVII
                Fiche réflexe
                                (Zone de confinement Collège 2)
FICHE XVIII
ANNEXE I
                Mallette de première urgence
                Fiche des élèves absents ou blessés
ANNEXE II
ANNEXE III
                Fiche individuelle d'observation
ANNEXE IV
                Conduites à tenir en première urgence
ANNEXE V
                Consignes en fonction de situations spécifiques
                Main courante
ANNEXE VI
                État de l'information diffusée (interne et externe)
ANNEXE VII
                État des effectifs
ANNEXE VIII
ANNEXE IX
                Exercice de simulation (fiche d'observation)
                Plans pour Sapeurs-Pompiers
ANNEXE X
                Plan cheminement zone de regroupement extérieure
ANNEXE XI
```

Les écoles et les établissement scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, mouvement de terrain, etc.), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité, etc.), susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où l'ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'établissement se trouverait momentanément isolé. Tel est l'objectif de ce plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de l'établissement scolaire Notre-Dame, qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Ce PPMS permet à l'équipe éducative :

- De faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours,
 - D'être prête à mettre en œuvre les directives des autorités.

Prise en compte de la dimension éducative

La communauté scolaire a le devoir d'assurer la sécurité des élèves qui fréquentent les écoles et les établissements scolaires, mais également d'assurer une mission d'éducation globale auprès de tous les élèves, intégrant une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours, une formation aux premiers secours ainsi qu'un enseignement des règles générales de sécurité.

De l'école maternelle au lycée, les actions organisées dans le cadre du PPMS (mises à jour, exercices...) constituent un contexte éducatif particulièrement favorable pour l'organisation d'activités pédagogiques dans le cadre des programmes et des activités d'enseignement. La nature et la mise en contexte de ces activités permettent aux élèves de structurer des connaissances et des attitudes réfléchies et adaptées face aux risques majeurs.

UNE INFORMATION NECESSAIRE ET OBLIGATOIRE⁴

À tous les niveaux de la scolarité, il est nécessaire et obligatoire d'apporter aux élèves une information sur :

- la nature des risques encourus et prioritairement sur ceux auxquels l'école ou l'établissement est exposé ;
- les mesures de prévention et de protection mises en œuvre dans l'école ou l'établissement ;
- les conduites qu'ils auront à tenir pour se préserver le plus efficacement possible.

UNE EDUCATION CITOYENNE

Au-delà, il appartient à la communauté scolaire de mettre en place une véritable éducation aux risques inscrite dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

Les connaissances sur les risques et les mesures de prévention et de protection seront contextualisées, dans le territoire où vivent les élèves et le bassin de risque(s) auquel ils appartiennent. Les élèves apprennent quand et comment alerter de la manière la plus appropriée à la situation rencontrée. Ils apprennent également les gestes élémentaires de survie à pratiquer en attendant l'arrivée des secours. Ces approches favorisent le développement de comportements civiques et solidaires, le sens de la responsabilité individuelle et collective, à partir de situations concrètes et intelligibles.

On pourra éventuellement, selon l'âge des élèves, les associer à certains aspects de l'élaboration du PPMS, en les confrontant avec les réalités concrètes, ou à la définition des rôles. Il sera parfois possible de confier à certains élèves des responsabilités après avoir déterminé dans quelle mesure, en fonction de leur âge, de leurs compétences et de leur maturité, certains rôles peuvent leur être confiés. Les élèves peuvent être également impliqués dans le lien à établir en direction des familles ou d'autres acteurs de la société.

UNE EDUCATION INTEGREE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Différents domaines disciplinaires offrent, en fonction de l'âge des élèves, un accès privilégié à la connaissance des risques naturels ou technologiques majeurs, qu'il s'agisse de leurs origines, des conditions de leur apparition ou des conséquences qu'ils entraînent.

Il est primordial que les enseignants intègrent ces notions dans leur enseignement, conformément aux programmes de leur classe, et qu'ils les relient à des situations concrètes, rencontrées dans l'environnement proche ou rapportées par les médias (voire dans la vie de l'école ou de l'établissement). Ils mettent ainsi en place de façon transversale une réelle culture du risque et une éducation à la responsabilité.

Les élèves prennent conscience que chacun doit être attentif à sa propre sauvegarde et peut contribuer à celle des autres. Ils découvrent qu'un comportement responsable et solidaire permet de faire face plus efficacement aux risques.

Article D. 312-40 du code de l'éducation relatif à la sensibilisation des élèves à la prévention des risques et aux missions des services de secours

= FICHE D'IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT =

Nom de l'école : Collège Notre-Dame

Adresse: 1, rue du Président Wilson 41200 Romorantin-Lanthenay

N° de téléphone : 02 54 76 00 94 Tél de secours : 02 54 76 40 28

Accès des secours : 1, rue du Président Wilson ou au n° 6 rue de la barque

Cause possible de sur accident : gaz de ville (chaufferie et cuisines)

Composition de l'établissement :

Identification du bâtiment :	Date approximative de construction	Nombre de niveaux	Remarques
Bâtiment principal	1859	R+2	Réfection et réaménagement en 1974
Bâtiment Labo / Techno	1978	R+1	Pas de gaz
Bâtiment BDI	2000	R+1	20 personnes maxi au 1 ^{er} étage

= ANNUAIRE DE CRISE = Numéros de téléphones et adresses utiles

	N° de téléphone	adresse
Sapeurs- Pompiers	02 54 88 32 00	
Gendarmerie	02 54 83 48 12	
S.A.M.U	15 / 112	
Sous-Préfecture	0 810 02 41 41	BP 139 Place du château 41205 Romorantin-Lanthenay
Mairie	02 54 94 41 00	17, Faubourg Saint-Roch 4120à Romorantin-Lanthenay
E.D.F.	09 72 67 50 41	ERDF dépannage réseau 24h/24
G.D.F.	0 800 47 33 33	24h/24 , 7jrs/7
Cellule de crise académique	02 38 79 39 75	A faire en priorité
Cellule de crise départementale	02 34 03 90 36	Si contact impossible avec la cellule de crise académique

= FICHE ANNUELLE DE SÉCURITÉ = Année scolaire 2016 – 2017

Effectifs:

-	Nombre de classes : 11 (collège)	et 3 (primaire)
-	Nombre d'élèves inscrits à la ren O Demi-pensionnaire : O Externe :	trée au collège : Total : 259
-	Nombre d'élèves inscrits à la ren o Demi-pensionnaire : o Externe	trée au primaire : Total : 75

Une mise à jour annuelle est au minimum nécessaire pour vérifier l'adéquation des effectifs, des missions particulières et la présence des personnes concernées.

Total élèves: 334

Mise à jour le :

15/09/2016

Plan Particulier de Mise en Sûreté Collège Notre-Dame Romorantin-Lanthenay

= EXERCICES =

Trois exercices par an dont un intrusion en début d'année scolaire, après avoir sensibilisé la communauté scolaire.

1^{er} exercice

Exercice intrusion voir classeur intrusion

^eme	•
2 ^{eme}	exercice
_	CACI CICC

DATE	HEURE	TEMPS de regroupement		
RÉSUMÉ DU DÉROULEMENT :				

3^{ème} exercice

3 exercice		
DATE	HEURE	TEMPS de regroupement
RÉSUMÉ DU DÉROULEM	ENT:	<u> </u>

= EXERCICES =

1^{er} exercice

Exercice intrusion voir classeur intrusion

7 ème	ovoroioo
Z	exercice

DATE	HEURE	TEMPS de regroupement			
RÉSUMÉ DU DÉROULEMENT :					

3^{ème} exercice

DATE	HEURE	TEMPS de regroupement
DÉCLIMÉ DU DÉDOUI EM	ENIE	
ÉSUMÉ DU DÉROULEM	ENT:	

= INFORMATION DES FAMILLES =

« Les bons réflexes en cas d'accident majeur »

(fiche à diffuser aux familles à la rentrée scolaire)

En cas d'alerte

<u>Signal émis par des sirènes :</u>
3 cycles d'alerte (son montant et descendant) ;
Chaque cycle dure 1 minute ;

Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.

Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.

Écoutez la radio.

Respectez les consignes des autorités.

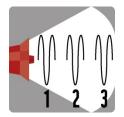
FREQUENCE France Bleu: 93.9 Mhz FREQUENCE France Info: 105.5Mhz FREQUENCE France Inter: 88.1Mhz

N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.

Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son établissement.

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).











= IDENTIFICATION DES RISQUES =

« Recommandations générales »

INONDATION (aléa très fort)

Si les délais sont suffisants :

• évacuation préventive possible effectuée par les autorités.

Si les délais sont insuffisants :

- regroupez tout le monde dans les locaux de mise à l'abri prévus dans le PPMS (fiches X, XI, XII) ;
- n'allez pas à pied dans une zone inondée.

Dans tous les cas:

- coupez chauffage, gaz et électricité;
- fermez portes, fenêtres, aérations ;
- mettez en hauteur le matériel fragile.

Pour les personnels encadrant des élèves en dehors de l'établissement au moment de l'alerte :

- menez les élèves dans une zone présentant des risques moindres (lieu en hauteur) ;
- maintenir les élèves en groupe et les rassurer.

ACCIDENT INDUSTRIEL RESULTANT D'UN TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

Nuage toxique:

- regroupez tout le monde dans les locaux de mise à l'abri prévus dans le PPMS (fiches X, XI, XII) ;
- fermez portes et fenêtres et calfeutrez les ouvertures (aérations...);
- coupez chauffage, gaz et électricité si nécessaire ;
- évitez toute flamme ou étincelle en raison du risque éventuel d'explosion.

Explosion:

- Si atteinte du bâtiment, évacuez dans le calme tout le monde vers les lieux de mise en sûreté externes (gymnase St MARTIN <u>clé disponible au bureau Vie Scolaire</u>) en évitant les zones fortement endommagées (chutes d'objets, de pylônes...);
- coupez chauffage, gaz et électricité.

Pour les personnels encadrant des élèves en dehors de l'établissement au moment de l'alerte :

- menez les élèves dans une zone présentant des risques moindres (bâtiment en dur et confinez vous) ;
- maintenir les élèves en groupe et les rassurer.

= ÉQUIPE RESSOURCE = « RESPONSABLES DE CONDUITE DU PPMS »

CHEF D'ÉTABLISSEMENT ou son représentant

- Activer le plan particulier de mise en sûreté
- S'assurer de la mise en place des différents postes
- Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités
- Réceptionner, noter et communiquer toute information sur la situation et son évolution

Par ordre de priorité

- ☐ M. Adrien MALLET (06 52 77 30 41)
- ☐ M. Jean-Marc TAUVRON (06 74 41 44 24)

Numéro de téléphone auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours :

Tél. fixe : 02 54 76 40 28 (téléphone de secours du BVS)

LE DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE

L'alerte PPMS doit être déclenchée par le directeur ou son représentant :

- lorsqu'il (elle) est prévenu(e) **par les autorités** (Mairie, Préfecture, Gendarmerie, **ou par le signal sonore national d'alerte** (3 émissions d'une durée d'une minute chacune et séparées par un intervalle de 5 secondes).
- lorsqu'il (elle) est témoin d'un accident pouvant avoir une incidence pour l'école et son environnement

MOYEN D'ALERTE INTERNE

L'alerte PPMS est déclenchée dans l'établissement au moyen de :

- à la voix en passant dans les classes ;
- le message est le suivant : déclenchement du PPMS pour « origine de l'événement » regagnez votre zone de mise à l'abris.

LEVÉ DE L'ALERTE

La décision de fin d'alerte est prise par les autorités. Elle est transmise à l'établissement par :

- l'émission d'un signal national sonore de fin d'alerte (une sirène continue de 30 secondes) ;
- les autorités (Mairie, Gendarmerie) ;
- la radio.

= ÉQUIPE RESSOURCE= « MISSIONS SPÉCIFIQUES »

(personnel de direction, personnel enseignant, personnel d'éducation, personnel administratif, personnel technique, personnel de surveillance)				
Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement	M. Yann GUENODEN Mme Sylvie GUILLEMOZ			
 Assurer l'encadrement des élèves Expliquer la nature de l'évènement Établir la liaison avec le bureau du PPMS (bureau vie scolaire) Établir la liste des absents Signaler les blessés Gérer l'attente 	Zone de confinement Primaire (fiche X) Mme Laurence GILLET Les 2 autres institutrices Zone de confinement Collège 1 (fiche XI) M. Yann GUENODEN Professeurs désignés Zone de confinement Collège 2 (fiche XII) Mme Sylvie GUILLEMOZ Professeurs désignés			
Assurer la logistique interne	□ Sœur Anna CHRISTINA □ Personnels de service			
Couper les circuits (gaz, chauffage et selon le cas l'électricité)	□ Personnel d'entretien □ M. Jean-Marc TAUVRON			
 Assurer la liaison avec les familles Tenue main courante Seulement en cas d'appel des familles 	□ Mme Nathalie NICAUD □ Professeurs désignés			

= ÉQUIPE RESSOURCE= « PERSONNES DISPONIBLES »

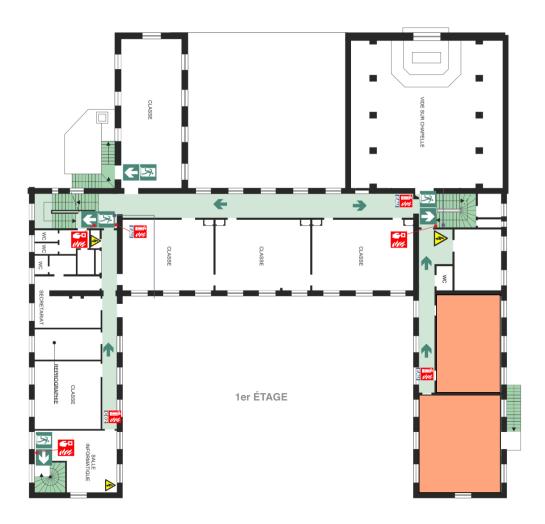
<u>Missions</u>: responsable gestion PPMS, encadrement des classes, correspondant de zone (liaison téléphonique avec bureau gestion de crise), calfeutrement des issues, fermetures des fenêtres et des volets, gestion liste absents ou blessés, gestion des blessés ou malade, journal de bord etc.

Nom	Prénom	n° téléphone	présent	Mission	Divers
MALLET	Adrien	06 52 77 30 41		Responsable PPMS	Attestation 1 ^{er} secours
TAUVRON	Jean-Marc	06 74 41 44 24		Responsable gestion de crise	
JEAN	Sœur	06 43 48 04 20		gestion de crise	
NICAUD	Nathalie	06 10 68 04 14		Liaison familles et tenue main courante	
GUILLEMOZ	Sylvie	06 34 61 09 08		Responsable confinement Collège 1	Attestation 1 ^{er} secours
GUENODEN	Yann	06 64 82 30 67		Responsable confinement Collège 2	
GILLET	Laurence	06 16 87 54 39		Responsable confinement Primaire	
AMIRAUX	Catherine	06 71 14 24 61			
BAILLY	Valérie	06 61 73 70 62			
BAS	Macide	06 59 27 52 68			
BENEZ	Sylvie	néant			
BEN KHALIFA	Mohamed	06 02 22 09 48			
BOURROUILLOU- JAN	Sylvie	06 99 23 33 92			
CHAPUIS	Florence	06 99 72 39 94			Attestation 1 ^{er} secours
FINOT	Marika	06 13 56 26 70			
GRAVRAND	Nathalie	06 73 73 79 53			
JOLIVET	Delphine	06 76 39 57 77			
LANCHAIS	Gladys	06 99 36 45 17			
MELOTTO	Eve	06 71 51 85 67			
MOREAU	Laëtitia	06 16 59 94 40			
MORICE	Anne-Laure	néant			
PASCOËT	Pascale	06 64 26 16 12			
PENAGE	Hervé	06 81 58 90 38			Attestation 1er secours
PORTEVIN	Jean-Pierre	06 66 89 72 44			
THOMAS	Christelle	06 25 71 51 29			
TOURLY	Edith	06 98 25 66 77			
CHRISTINA	Anna	néant		Responsable logistique	
LEGRAS	Sophie	06 82 21 48 31	A prévenir	Directrice primaire	
DESPRUNIEE	Marie-E	06 28 22 28 73			
CAZEAU	Sophie	06 74 69 90 90			
DUBE	Angélique	06 87 86 49 77			

= ZONE DE CONFINEMENT PRIMAIRE= « CE2 / CM1 / CM2 »

LA ZONE DE CONFINEMENT PRIMAIRE

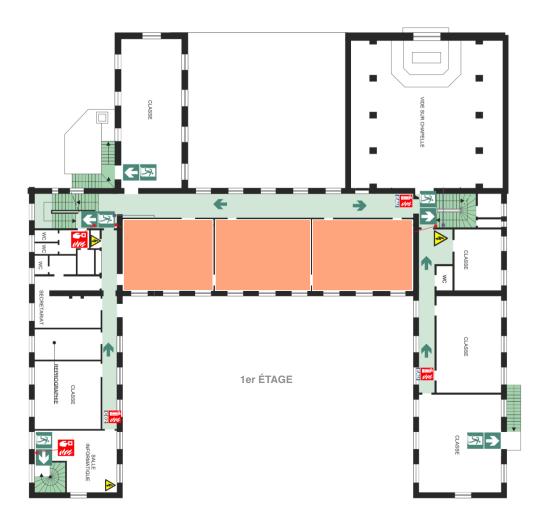
La zone de confinement est constituée des deux classes de primaire situées au 1^{er} étage, elle dispose d'un accès à des toilettes. La porte coupe-feu du couloir doit être fermée (sauf pour inondation). Une mallette de première urgence est disponible dans le placard de la classe.



= ZONE DE CONFINEMENT COLLEGE 1= « 3^{ème} et 6^{ème} »

LA ZONE DE CONFINEMENT COLLEGE 1

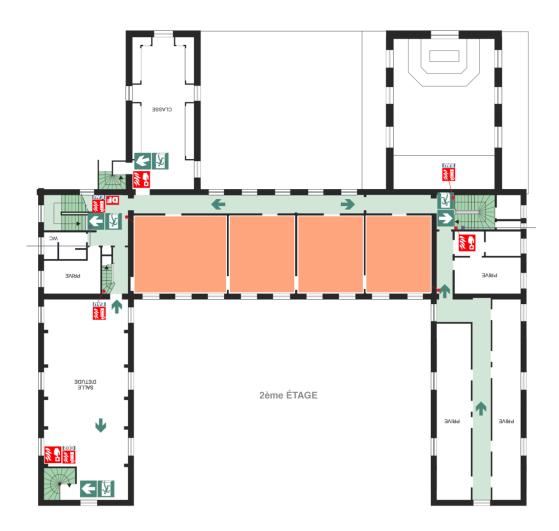
La zone de confinement est constituée des trois classes « collège » situées au 1^{er} étage, elle dispose d'un accès à des toilettes (toilettes du personnel). Les deux portes coupe-feu ainsi que les volets des fenêtres du couloir doivent être fermés (sauf pour inondation). <u>Une mallette de première</u> urgence est disponible dans le placard de la classe.



= ZONE DE CONFINEMENT COLLEGE 2= « 4^{ème} et 5^{ème} »

LA ZONE DE CONFINEMENT COLLEGE 2

La zone de confinement est constituée des quatre classes « collège » situées au 2^{er} étage, elle dispose d'un accès à des toilettes (toilettes privées coté salle d'étude). Les deux portes coupe-feu ainsi que les volets des fenêtres du couloir doivent être fermés (sauf pour inondation). <u>Une</u> mallette de première urgence est disponible dans le placard de la classe.



= FICHE REFLEXE = « Responsable PPMS »

CHEF D'ÉTABLISSEMENT ou son représentant

Dès le déclenchement des faits (accident proche pouvant avoir une incidence pour le collège) ou d'une alerte **par les autorités** (Mairie, Préfecture, Gendarmerie), **ou par le signal sonore national d'alerte** (3 émissions d'une durée d'une minute chacune et séparées par un intervalle de 5 secondes).

- déclencher l'alerte interne et assurer la mise en œuvre du PPMS ;
- activer le centre de gestion de crise au niveau du bureau Vie Scolaire ;
- veiller au bon déroulement des opérations de regroupement ou d'évacuation ;
- définir les différentes missions aux personnels disponibles (fiche IX);
- s'assurer de la mise en place des différents postes ;
- mis à part pour inondation procéder à la fermeture des portes coupe-feu de l'établissement (SSI);
- allumer le poste radio sur France Bleu : 93.9 Mhz ou France Info : 105.5Mhz ou France Inter : 88.1Mhz ;
- si besoin faire fermer portes, volets et fenêtres de tout l'établissement ;
- si besoin demander le colmatage des fenêtres en zone de confinement ;
- si besoin s'assurer du barrage effectif des circuits (gaz, chauffage, électricité);
- établir les liaisons internes avec les 3 zones de confinement (**primaire**, **collège 1**, **collège 2**) au moyen des téléphones portables disponibles sur zone (**fiche IX**) ou physiquement;
- prendre contact avec les classes situées à l'extérieur du collège ;
- renseigner la fiche recensement des 3 zones de confinement et classe située à l'extérieur (annexe VIII);
- établir une liaison avec les autorités et transmettre les coordonnés de l'établissement (fiche I) ;
- assurer une liaison avec les familles ;
- mettre en place une main courante (annexe VI);
- répondre à toutes demandes émanant des différentes zones de confinement ;
- Toute les 30 minutes faire le point avec les différentes zones de confinement et les maintenir informées de l'évolution de la situation ;
- Après l'alerte, faire aérer tous les locaux et remettre en route : le chauffage, l'eau et l'électricité.

= FICHE REFLEXE= « Déclenchement alerte interne »

TOUT PERSONNEL

Dès le déclenchement de l'alerte interne, gardez votre calme et cessez toute activité. Si la classe ne se trouve pas dans sa zone de confinement, les **professeurs, institutrices ou personnels Vie Scolaire** en charge d'élèves au moment de l'alerte, assurent l'accompagnement de la classe ou groupe d'élèves dans la zone de confinement correspondante (dans le calme, rapidement mais sans courir) et restent dans la zone de confinement jusqu'à l'arrivée du responsable de zone. A l'issue se mettent à disposition du responsable PPMS (bureau Vie Scolaire) pour prise en compte d'une mission spécifique.

- (CE2/CM1/CM2 en zone de confinement primaire au 1^{er} étage) (fiche X)
- (3^{ème} / 6^{ème} en zone de confinement collège 1 au 1^{er} étage) (fiche XI)
- (4^{ème} / 5^{ème} en zone de confinement collège 2 au 2^{ème} étage) (fiche XII)

= FICHE REFLEXE= « Liaisons extérieures »

LIAISON AVEC LES SECOURS

- informer les secours de l'évolution de la situation : effectifs, lieux de confinement ou de regroupement externe, blessés éventuels, difficultés rencontrées ;
- accueillir et accompagner les secours lors de leur arrivée sur les lieux (informations sur les personnes blessées ou isolées et celles mises en sûreté);
- leur remettre les plans de l'établissement avec localisation des coupures et locaux spécifiques (annexe n° X)

LIAISON AVEC LES FAMILLES

En cas d'appel des familles exclusivement,

- rappeler de ne pas venir chercher les enfants pour ne pas les exposer à toutes sortes de risques;
- rappeler d'éviter de téléphoner ;
- rappeler d'être prudent avec les informations souvent parcellaires ou subjectives <u>qui n'émanent pas</u> <u>des autorités</u> (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles);
- rassurer et informer suivant les consignes de chef d'établissement.

= FICHE REFLEXE= « Zone de confinement Primaire»

Responsable Z.C. PRIMAIRE Mme GILLET

Dès le rassemblement des classes en zone de confinement, expliquer au élèves la nature de l'évènement et l'évolution probable de la situation et les rassurer

- récupérer la mallette de première urgence (située dans le placard de la salle de classe) ;
- contrôler la présence des élèves de manière précise (annexe II) ;
- dès le début du confinement donner les modalités de sortie (toilettes situées dans le couloir) ;
- établir la liaison avec le bureau PPMS (au moyen d'un téléphone portable) ;
- <u>mis à part pour inondation</u> procéder à la fermeture des volets et des fenêtres des classes (ou à l'occultation au moyen des rideaux);
- si demandé par bureau PPMS, assurer le colmatage des issues des classes et du couloir (bande collante située dans la mallette de première urgence);
- mettre en place des activités pour occuper les élèves ;
- prendre en charge les élèves ou adultes blessés (utilisation de la valise de soins) ou pris de malaise et établir une fiche individuelle d'observation (annexe III) ;
- suivre les consignes données par le responsables PPMS ;
- en cas d'évacuation demandée par le responsable PPMS ou les autorités, constituer des groupes (élèves / adultes) et rejoindre le lieu désigné ;
- se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades ou handicapés ;
- une fois l'alerte levée, aérer tous les locaux.

= FICHE REFLEXE= « Zone de confinement Collège 1 »

RESPONSABLE Z.C. Collège 1 Mme GUILLEMOZ

Dès le rassemblement des classes en zone de confinement, expliquer au élèves la nature de l'évènement et l'évolution probable de la situation et les rassurer

- récupérer la mallette de première urgence (située dans le placard de la salle de classe) ;
- contrôler la présence des élèves de manière précise (annexe II) ;
- dès le début du confinement donner les modalités de sortie (toilettes du personnel coté bureau) ;
- établir la liaison avec le bureau PPMS (au moyen d'un téléphone portable) ;
- maintenir les portes interclasses ouvertes ;
- <u>mis à part pour inondation</u> procéder à la fermeture des volets et des fenêtres des classes (ou à l'occultation au moyen des rideaux);
- si demandé par bureau PPMS, assurer le colmatage des issues des classes (bande collante située dans la mallette de première urgence);
- mettre en place des activités pour occuper les élèves ;
- prendre en charge les élèves ou adultes blessés (utilisation de la valise de soins) ou pris de malaise et établir une fiche individuelle d'observation (annexe III) ;
- suivre les consignes données par le responsables PPMS ;
- en cas d'évacuation demandée par le responsable PPMS ou les autorités, constituer des groupes (élèves / adultes) et rejoindre le lieu désigné ;
- se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades ou handicapés ;
- recenser les élèves susceptibles d'aider, si nécessaire ;
- une fois l'alerte levée, aérer tous les locaux.

= FICHE REFLEXE= « Zone de confinement Collège 2 »

RESPONSABLE Z.C. Collège 2 M. GUENODEN

Dès le rassemblement des classes en zone de confinement, expliquer au élèves la nature de l'évènement et l'évolution probable de la situation et les rassurer.

- récupérer la mallette de première urgence (située dans le placard de la salle de classe) ;
- contrôler la présence des élèves de manière précise (annexe II) ;
- dès le début du confinement donner les modalités de sortie (toilettes privées coté salle de permanence) ;
- établir la liaison avec le bureau PPMS (au moyen d'un téléphone portable) ;
- maintenir les portes interclasses ouvertes ;
- <u>mis à part pour inondation</u> procéder à la fermeture des volets et des fenêtres des classes (ou à l'occultation au moyen des rideaux);
- si demandé par bureau PPMS, assurer le colmatage des issues des classes (bande collante située dans la mallette de première urgence);
- mettre en place des activités pour occuper les élèves ;
- prendre en charge les élèves ou adultes blessés (utilisation de la valise de soins) ou pris de malaise et établir une fiche individuelle d'observation (annexe III) ;
- suivre les consignes données par le responsables PPMS ;
- en cas d'évacuation demandée par le responsable PPMS ou les autorités, constituer des groupes **(élèves / adultes)** et rejoindre le lieu désigné ;
- se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades ou handicapés ;
- recenser les élèves susceptibles d'aider, si nécessaire ;
- une fois l'alerte levée, aérer tous les locaux.

= MALLETTE DE PREMIERE URGENCE=

DOCUMENTS

- copie de la fiche de mission des personnels et des liaisons internes;
- fiche des effectifs des élèves absents ou blessés vierge (annexe II) ;
- fiche individuelle d'observation
- fiche « conduites à tenir en première urgence » (annexe IV);
- plans indiquant les lieux de mise en sûreté interne (fiches X, XI, XII) et externe (annexe XI);

MATÉRIEL

- ruban adhésif large pour colmatage des issues ;
- ciseaux :
- 1 rouleau d'essuie-tout et 1 rouleau de sac poubelles 30 litres;
- lampe de poche rechargeable à manivelle ;
- gobelets (lot de 100);
- bouteilles à eau vide à remplir au robinet ;

•

TROUSSE DE SECOURS

Cette trousse de secours doit être contrôlée (tout les 6 mois)

- savon de Marseille pour lavage des mains ;
- flacon de solution hydro alcoolique;
- antiseptique ;
- dosette de sérum physiologique ;
- une paire de ciseaux ;
- thermomètre frontal;
- 2 couvertures « isothermique »;
- compresses individuelles;
- mouchoirs en papier;
- serviettes hygiéniques ;
- pansements hypoallergéniques (tailles différentes);
- rouleau de sparadrap;
- bandes de gaze (tailles différentes)
- pansement compressif;
- écharpe de 90 cm de base ;
- sucres enveloppés
- masques de protection dit « chirurgicaux » ;

•

= FICHE DES ÉLEVES ABSENTS OU BLESSES=

(A remplir et à communiquer au responsable PPMS, suivant le mode de liaison interne retenu)

LIEU de mise en sûreté:

Nom du responsable du lieu de mise en sûreté :

NOM	PRENOM	CLASSE	ABSENT	BLESSÉ

= FICHE INDIVIDUELLE D'OBSERVATION=

(à remettre aux secours)

Nom de l'école ou de l'établissement

Collège Notre-Dame

1, rue du Président Wilson 41200 Romorantin-Lanthenay 02 54 76 00 94

NOM	Prénom	Age	Sexe (M/F)	
Maladies connues (asthme, etc	.) :			
Projet d'accueil individualisé (,			
,	,	-	- ,	
D/ 1	Cochez ce que vo			
• Répond				
• Ne répond pas				
• Réagit au pincement				
• Ne réagit pas au pincer				
• Difficultés à parler				
• Difficultés à respirer				
• Respiration rapide				
• Plaies				
• Membre déformé				
• Mal au ventre				
• Envie de vomir				
• Vomissements				
• Tête qui tourne				
• Sueurs				
• Pâleur				
• Agitation				
• Angoisse				
• Pleurs				
• Tremblements				
Autre (préciser)				
Durée des signes observés				
Fiche établie par : NOM : Fonction :				
Jour : Heure :				

Fiche à mettre dans les mallettes de première urgence en plusieurs exemplaires, à disposition des personnes ressources

= CONDUITES A TENIR EN PREMIERE URGENCE=

« EN SITUATION D'URGENCE, LE PREMIER ACTEUR DU SECOURS C'EST VOUS!»

PRINCIPE DE PRIORISATION DES CONDUITES À TENIR EN PREMIERE URGENCE

1	1	TID		CEC	T7T7		TC
1	/	UK	GEN	CES	VII	l AL	LD.

- · arrêt cardiaque
- perte de connaissance
- hémorragie externe
- écrasement de membres
- effet de blast
- trauma du rachis

2/ URGENCES RELATIVES (à traiter APRES toutes les urgences vitales)

- malaises (aggravation de maladies difficultés respiratoires maux de ventre)
- brûlures
- plaies
- crise convulsive (épilepsie)
- fractures / luxations

3/ NON URGENT (à traiter APRES toutes les urgences vitales)

- stress
- panique
- agitation

IMPORTANT: on ne traite une urgence qu'en l'absence d'urgence supérieure. Je ne traite pas les urgences relatives si une urgence vitale reste à prendre en charge. Idem, je ne traite pas un cas non urgent si une urgence relative reste à prendre en charge.

= CONSIGNES EN FONCTION DE SITUATIONS SPÉCIFIQUES=

1- L'ENFANT OU L'ADULTE SAIGNE DU NEZ

Il saigne spontanément :

- le faire asseoir ;
- le faire se moucher ;
- faire comprimer les narines par une pince pouce / index pendant dix minutes ;
- respirer par la bouche sans parler;
- Si le saignement ne s'arrête pas, prendre dès que possible un avis médical.

Il saigne après avoir reçu un coup sur le nez ou sur la tête :

- réaliser les gestes qui s'imposent (comprimer l'endroit qui saigne) ;
- surveiller l'état de conscience ;
- si perte de connaissance (voir situation 5);
- prendre dès que possible un avis médical.

2- L'ENFANT OU L'ADULTE FAIT UNE « CRISE DE NERFS »

Signes possibles (un ou plusieurs):

- crispation;
- difficultés à respirer ;
- impossibilité de parler ;
- angoisse;
- agitation ;
- pleurs ;
- · cris.

Que faire?

- l'isoler si possible ;
- le mettre par terre, assis ou allongé;
- desserrer ses vêtements;
- le faire respirer lentement ;
- le faire parler ;
- laisser à côté de lui une personne calme et rassurante.

3- STRESS INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Ce stress peut se manifester pour quiconque

Signes possibles: (un ou plusieurs)

- agitation;
- hyperactivité;
- agressivité;
- angoisse;
- envie de fuir... panique.

ANNEXE V (suite)

Que faire?

En cas de stress individuel

- isoler l'enfant ou l'adulte, s'en occuper personnellement (confier le reste du groupe à un adulte ou un élève « leader ») ;
- expliquer, rassurer, dialoguer;

En cas de stress collectif

- être calme, ferme, directif et sécurisant ;
- rappeler les informations dont on dispose, les afficher;
- se resituer dans l'évolution de l'événement (utilité de la radio) ;
- distribuer les rôles et responsabiliser chacun.

4- L'ENFANT OU L'ADULTE NE SE SENT PAS BIEN MAIS RÉPOND (MALAISE, AGGRAVATION DE MALADIE LIEE AUX CIRCONSTANCES)

Signes possibles: (un ou plusieurs)

• maux de tête, vertiges, pâleur, sueurs, nausées, douleur, problème à respirer, mal au ventre, angoisse, tremblement, sensation de froid, perte de connaissance.

Ouestions:

- a-t-il un traitement?
- quand a-t-il mangé pour la dernière fois ?
- a-t-il chaud? froid?

Que faire?

- aider à prendre le traitement adapté (ou sucre) ;
- desserrer les vêtements, le rassurer et le protéger (froid, chute intempestive) ;
- le laisser dans la position où il se sent le mieux ;
- surveiller.

Si les signes ne disparaissent pas : donner 2-3 morceaux de sucre (même en cas de diabète).

Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

5- L'ENFANT OU L'ADULTE A PERDU CONNAISSANCE

Signes:

- il respire ;
- il ne répond pas, n'obéit pas à un ordre simple ;

Que faire?

- le mettre « sur le côté » (position latérale de sécurité) ;
- ne rien lui faire absorber ; le surveiller ;
- s'il reprend connaissance, le laisser sur le côté et continuer à le surveiller ;
- faire appel aux services de secours.

ANNEXE V (suite)

6- L'ENFANT OU L'ADULTE FAIT UNE « CRISE D'ÉPILEPSIE » (CRISE CONVULSIVE GENERALISEE)

Signes:

- perte de brutale connaissance : il ne réagit pas, ne répond pas ;
- son corps se raidit, il a des secousses des membres.

Il peut:

- se mordre la langue;
- devenir bleu;
- baver;
- perdre ses urines.

Que faire? Respecter la crise:

- accompagner la personne au sol, si l'on assiste au début de la crise ;
- ne rien mettre dans la bouche, et surtout pas vos doigts ;
- éloigner les personnes et les objets pour éviter qu'il ne se blesse ;
- ne pas essayer de le maintenir ou de l'immobiliser ;
- glisser une couverture (ou équivalent) sous la tête ;
- quand les secousses cessent, le mettre en position latérale de sécurité (« sur le côté ») et le laisser dans cette position jusqu'au réveil ;
- rassurer les autres.

Remarques : il peut faire du bruit en respirant, cracher du sang (morsure de langue)

Ne pas essayer de le réveiller : il se réveillera lui-même et ne se souviendra de rien.

Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

ATTENTION : SI LA CRISE SE RÉPETE, IL S'AGIT D'UN SIGNE DE GRAVITÉ!

7- TRAUMATISMES DIVERS

Pour toutes les autres situations, en particulier traumatismes (plaies, hémorragies, fractures, traumatismes divers) :

Faire appel aux services de secours

En attendant leur arrivée :

- éviter toute mobilisation, tout mouvement du membre ou de l'articulation lésé ;
- isoler l'adulte ou l'enfant et le rassurer ; couvrir et surveiller l'adulte ou l'enfant ;
- en cas de plaie ou d'hémorragie, mettre un pansement serré (sauf en cas de présence d'un corps étranger)
- en cas de fracture, ne pas déplacer, immobiliser le membre ou l'articulation avec une écharpe par exemple (sur les membres supérieurs uniquement).

= MAIN COURANTE=

(réceptionner et noter toute information sur la situation et son évolution)

Heure	Info reçue / Action réalisée / Mission effectuée / Évolution de la situation

= MAIN COURANTE=

(réceptionner et noter toute information sur la situation et son évolution)

Heure	Info reçue / Action réalisée / Mission effectuée / Évolution de la situation

= ÉTAT DE L'INFORMATION DIFFUSÉE=

(aux zones de confinement et extérieur)

Information diffusée Zone de confinement (indiquer l'heure à laquelle la z			heure à laquelle la zone a	ı reçu l'information)
information diffusee	Primaire	Collège 1	Collège 2	Extérieur

= ÉTAT DE L'INFORMATION DIFFUSÉE=

(aux zones de confinement et extérieur)

Information diffusée	Zone de confinement (indiquer l'heure à laquelle la zone a reçu l'information) Primaire Collège 1 Collège 2 Extérieur				
information diffusee	Primaire	Collège 1	Collège 2	Extérieur	

= ÉTAT DES EFFECTIFS=

Localisation	Total Élève	Total Adultes	Total Zone
Cellule de crise			
Zone Primaire			
Zone Collège 1			
Zone Collège 2			
Zone Extérieure			
Autres (préciser)			
Total Général			

= EXERCICE de SIMULATION=

(Fiche d'observation)

Data : / / Houra do dábut :	h	Non	nhra d'adultas :	d'anfants :
Date : / / Heure de début : _	_ n	NOI	nbre d'adultes :	d enfants :
Risques :				
Scénario :				
Observation réalisée par :	Zone	d'observ	ation:	
Evènement	Ch	ranalagi	Obgan	vations
	T=	ronologi	e Obser	vations
Alerte (signal utilisé) : Mise à l'abri des élèves	T=			
Prise en charge des élèves à besoins particuliers	_			
	T=			
Mise en place des différents postes	T=			
Coupures des fluides				
Appel des secours (simulation)	T=			
Appel, vérification des effectifs	T=			
Compte rendu au responsable de crise	T=			
Simulation de l'alerte aux autorités : Mairie, Préfectu				
Levée de l'alerte	T=			
Durée de l'exercice				
0 12 // 11	O .	NT.	01	··
Conditions matérielles	Oui	Non	Observa	ations
Mallette (s) « première urgence » disponibles				
Mallette (s) « première urgence » utilisées				
Valise de soins utilisée				
Documents disponibles dans tous les locaux				
La radio a fonctionnée sur piles				
Une étanchéité a été réalisée				
L'école était accessible aux secours				
Les toilettes étaient accessibles				
-				
Occupation du temps :				
Problèmes rencontrés :				
Conclusions : PPMS à modifier : OUI – NON				

Signature du Directeur

= PLANS POUR SAPEURS-POMPIERS=

(Localisation des coupures eau, gaz, électricité)

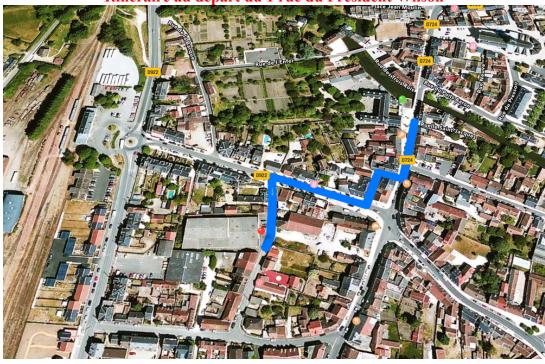


= PLAN LIEU DE CONFINEMENT EXTÉRIEUR=

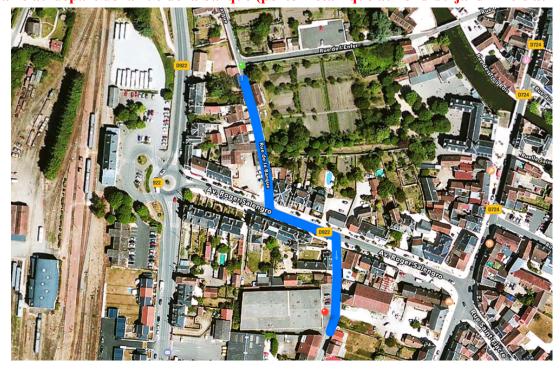
Gymnase Saint-Martin

15, rue des Champs-Ragots Romorantin-Lanthenay (clés au BVS)

Itinéraire au départ du 1 rue du Président Wilson



Itinéraire au départ de la rue de la barque (porte métallique au fond du jardin «clé au BVS»)



ANNEXE XII

= AFFICHAGE EXTÉRIEUR=